



Master

**Gestion de
l'environnement :**

**Lean Six Sigma et
Supply chain durable**

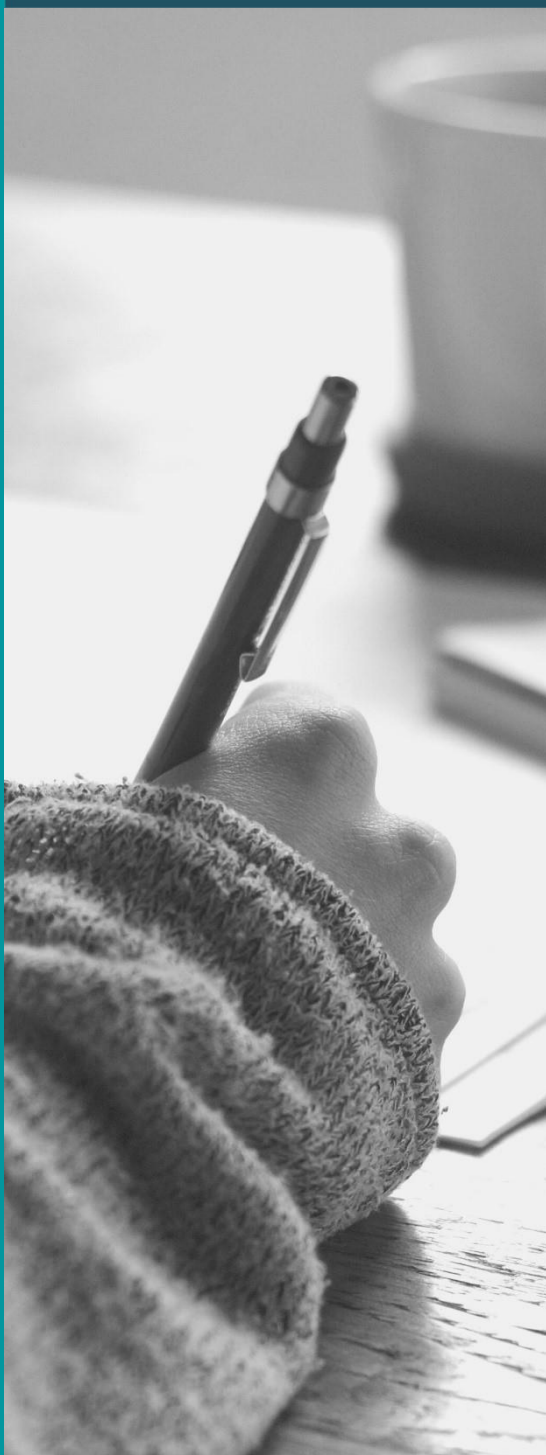
Code diplôme 13534336
RNCP 34092

CFA UNION
8 boulevard Dubreuil
91400 ORSAY
contact@cfa-union.org / www.cfa-union.org

SOMMAIRE

Vos contacts	P.2
Les dates clefs de la formation	P.3
Présentation du diplôme :	
- Conditions d'admission	P.4
- Objectifs de la formation	P.4
- Métiers visés	P.4
- Compétences acquises	P.4
- Modalités d'organisation	P.5
- Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme	P.5
- Durée de la formation	P.5
Le programme	P.6
Le calendrier d'alternance	P.7
Les moyens humains	P.8
Fiche RNCP	P.9

VOS CONTACTS



♦ **Contacts Pédagogiques**

Responsable de la formation :

Madjid YACINE
tél : 01.39.25.56.68
madyacine@yahoo.fr

Secrétariat pédagogique :

Mauny SARAHOUI-BOUSNANE
tél : 01.39.25.51.30
mauny.sahraoui@uvsq.fr

***Lieu de la formation :** Observatoire de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines*

*5-7 boulevard d'Alembert 78280 Guyancourt cedex
Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines*

♦ **Contacts CFA**

Conseiller formation :

Mélanie TAUPIN
01 69 15 35 10 / melanie.taupin@cfa-union.org

Service financier :

Hanane AABOU
01 69 15 35 24 / hanane.aabou@cfa-union.org

Référent handicap :

Anna TOTH
01 69 15 35 12 / anna.toth@cfa-union.org

Adresse postale :

CFA UNION – 8 boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY

DATES CLEFS DE LA FORMATION



- **Recrutement**

Admissions sur Dossier/tests/entretien

Conditions d'accès différentes pour une entrée en M1 pour un contrat de 2 ans ou une entrée en M2 pour un contrat d'1 an.

- Date de la formation :
M1 : 13/09/2023 au 30/09/2025
 - M2 : 04/10/2023 au 30/09/2024
 - Réunion d'information destinée aux stagiaires :
M1 : 13/09/2023
 - M2 : 04/10/2023
- Date de la rentrée universitaire :
- M1 : 13/09/2023
 - M2 : 04/10/2023

Présentation du diplôme

➤ Conditions d'admission :

M1 : Accès sélectif ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 3 : Licence, Eco-Gestion, Sciences et techniques du génie logistique, licences en logistique et transport, licences QLIO et licences LEAN.

M 2 : Accès ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau BAC + 4 : master 1ère année Gestion de l'environnement, génie logistique, gestion économie ou autres anciennes maîtrises (MST, MSG, AES, MSD, MIAGE) et maîtrises scientifiques ou d'un titre d'Ingénieur. Modalités : sur dossier et entretien de motivation.

Dossier de candidature accessible par le lien : e-candidatures, adresser un mail à : cecile.boisgontier@uvsq.fr Tél : 01 39 25 56 54.

Pour bénéficier d'un accompagnement à la recherche d'entreprise, adresser un mail à : mauny.sahraoui@uvsq.fr - Tél : 01 39 25 55 15

➤ Objectifs de la formation :

Former des professionnels de haut niveau capables de concevoir, d'analyser, de gérer des systèmes :

- De conduite des chantiers transversaux dans la recherche et l'élimination des sources de gaspillage
- D'animation de chantiers de résolutions de problèmes, Kaizen, 5S,...

Pour cela, il est aussi envisagé de mettre en place une certification « Green Bel, Black Belt » afin de mieux professionnaliser ce parcours diplômant.

➤ Métiers visés :

Les diplômés sont en mesure d'accéder, notamment, aux métiers suivants :

- Chef de projets d'amélioration continue dans l'entreprise
- Mise en place et déploiement des outils Lean dans les ateliers, bureaux d'études, activités de supports et de gouvernance
- Animation des ateliers de résolutions de problème
- Initiation et conduite des chantiers lean (Kaizen, Six Sigma,...)
- Conseil et audit des processus activités, supports et pilotage

➤ Les compétences acquises durant la formation :

Il s'agit d'intégrer dans un enseignement technologique et professionnel de haut niveau les impacts des technologies de l'information et de la communication, des réseaux et des Systèmes d'information sur le nouveau modèle productif (nouvelles compétences, changements organisationnels et sociétaux : e-logistique). En même temps, les exigences de minimisation des coûts tout en recherchant une amélioration continue des processus (élimination des gaspillages et de leurs sources : Lean) s'accroissent mieux des confrontations concurrentielles imposées par la globalisation des marchés, de la dimension environnementale s'imposant au niveau planétaire et des flux qui en découlent (RSE). Les objectifs théoriques et professionnels sont très imbriqués et c'est bien cette imbrication qui confirme, depuis plusieurs années, l'intérêt des entreprises pour la mise en professionnalisation (apprentissage, contrats de professionnalisation, Validation des Acquis Professionnels (VAP, etc.) de nos formations.

➤ **Modalités d'organisation de la formation**

Le volume horaire à l'Université : 420h par an en alternance :

- Hebdomadaire : de Octobre à fin Décembre (3 jours en formation / 2 jours en entreprise)
de Janvier à fin Mars (2 iours en formation et 3 iours en entreprise)
- Plein temps en entreprise : d'Avril à septembre avec soutenance d'un mémoire fin septembre

Il est possible d'effectuer l'alternance en 1 an, pour les candidats autorisés à accéder au M2 directement.

Chaque apprenti a un tuteur académique, enseignant de la formation, qui assure le suivi de sa formation en entreprise. Le tuteur académique rencontre individuellement l'apprenti lors des périodes académiques. Il rencontre le maître d'apprentissage et l'apprenti au moins deux fois par an (1er et 2eme semestre), et autant que de besoin.

De plus, un carnet de liaison personnel pour chaque apprenti est renseigné par l'apprenti, le maître d'apprentissage et le tuteur académique. Trois fiches de suivi (voir le chapitre évaluation de la formation en entreprise) sont renseignées par le maître d'apprentissage à la fin de chaque période d'apprentissage pour évaluer l'activité de l'apprenti en entreprise au regard des différentes compétences à acquérir par l'apprenti au cours de la formation.

➤ **Modalités d'évaluation et de sanction du diplôme**

Par contrôle continu : le détail peut être consulté dans le "modalités de contrôle de connaissances (MCC) / modalités de contrôle de connaissances et compétences (MC2C) consultable ici :

C

<https://www.uvsq.fr/master-1-gestion-de-lenvironnement-parcours-e-logistique-supply-chain-durable-environnement>

La formation académique est évaluée à l'école en contrôle continu. Les activités professionnelles de l'apprenti sont évaluées quant à elles conjointement par les deux parties (entreprise et école).

Au cours des deux années de formation, une mobilité internationale d'une durée d'une semaine est organisée en M1 comme en M2, en tant que projet des apprentis.

➤ **Durée de la formation**

M1 : 420h /an soit 840 heures

M2 : 420h/an

Programme simplifié de la formation

PROGRAMME DE LA FORMATION

MASTER 1 Anglais	Études de documents relatifs au développement durable et aux enjeux environnementaux	48 h
Approches, méthodes et processus Logistiques	Approche des organisations et des échanges internationaux – logistique stratégique et supply chain – coût et démarche logistique	153 h
GPAO et e-logistique	Initiation à la e-logistique – compréhension du positionnement central des systèmes d'information dans les processus logistiques – GPAO-ERO	66 h
Écologie et environnement	La problématique écologique dans les processus logistiques	68 h
Communication	Les outils de communications autour de leurs avantages et leurs limites	20 h
Conduite de projet		65 h
TOTAL M1		420 h
MASTER 2 Méthode LEAN	Les principes du LEAN Manufacturing à travers l'équilibre des espaces et des postes de travail. Les principes du LEAN Warehousing à travers le principe de la rationalisation des espaces de stockage tout en garantissant un niveau de service élevé et efficient	90 h
Introduction à la logistique	Concepts de base en logistique – transport – gestion de production – langages XML, Java, bases données...	82 h
Fondement LEAN	Découverte des outils de base et présentation des méthodes de résolution des problèmes	182 h
Informatique appliquée	Étude de cas de l'ERP-SAP	20 h
Anglais	Préparation au TOEIC	31 h
Projet professionnel et mémoire professionnel	Démarche projet et restitution devant un jury composé du maître d'apprentissage et du tuteur académique - Rapport et soutenance orale	15 h
TOTAL M2		420 h

Les moyens

- **Sur demande**

<https://www.uvsq.fr/laboratoires>

MASTER - Gestion de l'environnement (fiche nationale)

Active

N° de fiche : RNCP34092

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 7

Code(s) NSF :

- 341 : Aménagement du territoire, urbanisme
- 213 : Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche
- 113g : Sciences (biologie-géologie) de l'environnement, des écosystèmes

Formacode(s) :

- 12522 : développement durable
- 12547 : protection milieu naturel
- 12511 : agenda 21
- 31307 : qualité hygiène sécurité environnement

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2024

RESUME DE LA CERTIFICATION

Objectifs et contexte de la certification :

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire. Le master prépare à la poursuite d'études en doctorat comme à l'insertion professionnelle immédiate après son obtention et est organisé pour favoriser la formation tout au long de la vie. Les parcours de formation en master tiennent compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Activités visées :

- Expertise et conseil dans le domaine de la protection et la gestion de l'environnement
- Mise en valeur des milieux naturels, de la biodiversité
- Caractérisation de l'évolution des environnements
- Production, gestion, analyse et diffusion d'information géographique relative à la description des écosystèmes
- Expertise et suivi de projets environnementaux
- Médiation et animation autour de la gestion intégrée de l'environnement
- Communication et animation dans le domaine de l'environnement
- Formation, éducation aux principes de fonctionnement, de protection et de gestion de l'environnement

Compétences attestées :

- Mobiliser des connaissances générales sur le fonctionnement des écosystèmes et des environnements, sur les mécanismes de diversification et les aspects pratiques de la conservation
- Réaliser un diagnostic écologique afin d'évaluer les enjeux environnementaux, d'aménagement et d'usage
- Créer un plan de gestion de milieux naturels
- Maîtriser les dispositifs réglementaires, le contexte institutionnel et les outils de gestion et de planification applicables à l'environnement
- Gérer un projet en le planifiant, le budgétant et en assurant son pilotage
- Assurer des activités de médiation et d'animation en appréhendant le public et ses besoins et en utilisant les outils de communication adaptés (tables rondes, ateliers, consultations publiques, conférences, dépliants)
- Maîtriser les principes et méthodes de gouvernance et de médiation applicables dans le cadre de la gestion stratégique de la gestion intégrée des milieux naturels
- Réaliser une cartographie et l'analyse spatiale d'un territoire
- Réaliser des enquêtes et traiter des données qualitatives et quantitatives
- Effectuer des mesures et levés in situ (topographiques, qualité de l'eau, inventaire d'habitats...)
- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation
 - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
 - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère
 - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
 - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
 - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
 - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale
- Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.*

Modalités d'évaluation :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Concernant l'évaluation des blocs de compétences, chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue. Chaque ensemble d'enseignements a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

-

CERTIFICATEURS

Nom légal	SIRET	Nom commercial	Site internet
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION	11004401300040	-	-
UNIVERSITE MONTPELLIER III PAUL VALERY	19341089100017	-	-
UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC	19730858800015	-	-
UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE	19251215000363	-	-
UNIVERSITE VERSAILLES ST QUENTIN YVELINE	19781944400013	-	-
UNIVERSITE DE NOUVELLE CALEDONIE	13000322100012	-	-
UNIVERSITE BREST BRETAGNE OCCIDENTALE (UBO)	19290346600014	-	-
UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE	19761904200017	-	-
UNIVERSITE LYON 3 JEAN MOULIN	19692437700282	-	-
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE LYON	13000812100019	-	-
UNIVERSITE LE HAVRE NORMANDIE	19762762300097	-	-
UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI	19202664900264	-	-
UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D OPALE	19594403800205	-	-
UNIVERSITE COTE D'AZUR	13002566100013	-	-
INSTITUT MINES TELECOM - ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES SAINT ETIENNE	18009202500105	-	-
INSTITUT MINES TELECOM - DIRECTION GENERALE	18009202500154	-	-
UNIVERSITE DE LORRAINE	13001550600012	-	-
INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE JEAN-FRANCOIS CHAMPOLLION	19811201300018		
UNIVERSITE DE MONTPELLIER	13002979600013		
UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE	13001533200013		
UNIVERSITE LYON 2 A ET LUMIERE	19691775100014		
UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE	13002806100013		
UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE	19141408500016		
UNIVERSITE JEAN MONNET SAINT ETIENNE	19421095100042 3		
UNIVERSITE DE RENNES	13003051300019		
NANTES UNIVERSITE	13002974700016		

BLOCS DE COMPETENCES

N° et intitulé du bloc	Liste de compétences	Modalités d'évaluation
RNCP34092BC01 Usages avancés et spécialisés des outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine 	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34092BC02 Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34092BC03 Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.
RNCP34092BC04 Appui à la transformation en contexte professionnel	Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale	Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc. Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, VAE, formation continue.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation

SECTEUR D'ACTIVITE ET TYPE D'EMPLOI

Secteurs d'activités :

- M74 : Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
- M72 : Recherche-développement en sciences humaines et sociales
- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- O : Administration publique

Type d'emplois accessibles :

- Animateur/animatrice nature (protection du patrimoine naturel)
- Agent technique des parcs nationaux
- Chargé/chargée d'études environnement
- Chef du service environnement
- Consultant international/consultante internationale en environnement
- Eco-conseiller
- Ingénieur environnement
- Conseiller/conseillère en écologie

Code(s) ROME :

- A1204 - Protection du patrimoine naturel
- A1303 - Ingénierie en agriculture et environnement naturel
- H1302 - Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Références juridiques des réglementations d'activité :

VOIES D'ACCES

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences :

Validité des composantes acquises :

Voie d'accès à la certification	Oui	Non	Composition des jurys
	Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
Après un parcours de formation continue	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements -
Par candidature individuelle		X	-
Par expérience	X		Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78
En contrat d'apprentissage	X		Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

	Oui	Non
Inscrite au cadre de la Nouvelle Calédonie	X	
Inscrite au cadre de la Polynésie française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, CERTIFICATIONS OU HABILITATIONS

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

BASE LEGALE

Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Code de l'éducation et notamment les articles L611-1 à L612-1-1, L612-5 à L612-6-1, D612-33 à D612-36-4, L613-1, D613-1, D613-6 et D613-7 Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur Arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master Arrêté du 4 février 2014 modifié fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :

Date du JO / BO	Référence au JO / BO
-	Aix-Marseille Université, arrêté du : 17/05/2018 Cnam Paris, arrêté du : 28/01/2019 École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, arrêté du : 31/05/2016 Ecole Normale Supérieure de Lyon, arrêté du : 23/05/2016 Institut Mines-Télécom, arrêté du : 19/07/2017 Université de Bretagne Occidentale - Brest, arrêté du : 25/07/2017 Université de Clermont Auvergne, arrêté du : 23/03/2017 Université de Corse - Pascal Paoli, arrêté du : 16/03/2018 Université de Franche-Comté - Besançon, arrêté du : 20/04/2017 Université de la Nouvelle-Calédonie, arrêté du : 09/06/2017 Université de Lorraine, arrêté du : 19/02/2018 Université de Rouen, arrêté du : 28/09/2017 Université du Havre, arrêté du : 08/06/2017 Université Jean Monnet - Saint Etienne, arrêté du : 28/06/2016 Université Jean Moulin - Lyon 3, arrêté du : 28/06/2016 Université Lumière - Lyon 2, arrêté du : 23/05/2016
	Université du Littoral Côte d'Opale, arrêté du : 20/07/2020
	Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, arrêté du : 28/05/2021
	Université Côte d'Azur (Nice), arrêté du : 23/03/2018
	Université de Montpellier, arrêté du : 13/07/2021
	INSTITUT NATIONAL UNIVERSITAIRE CHAMPOLLION, arrêté du : 29/04/2021
	UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY - MONTPELLIER 3, arrêté du : 23/06/2021

Date d'effet de la certification	01-09-2019
Date d'échéance de l'enregistrement	31-08-2024

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Statistiques :

Lien internet vers le descriptif de la certification :

[Liste complète des organismes préparant à la certification](#)

Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation :

[Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation](#)